

# Le Vilain Petit Canard

«Ensemble, pour être plus forts !»



Le Journal Trimestriel de la section CGT Finances publiques 95 - Été 2019



**LA GEOGRAPHIE REVISITEE DE LA DGFIP**

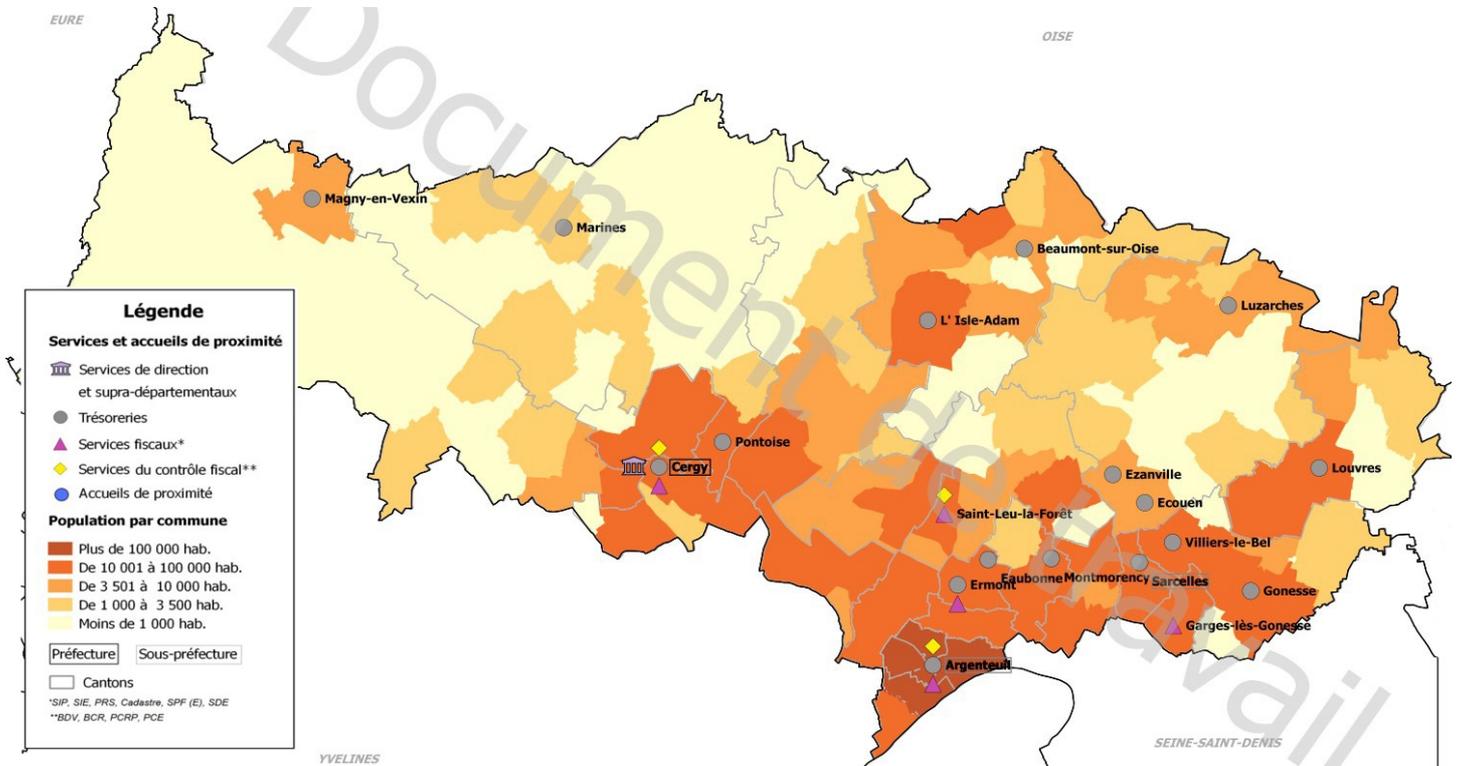
**LES CHANGEMENTS DANS LE VAL D'OISE – PAGE 2/3**

**ReSSet95 ou l'intimidation de la Direction – PAGE 4**

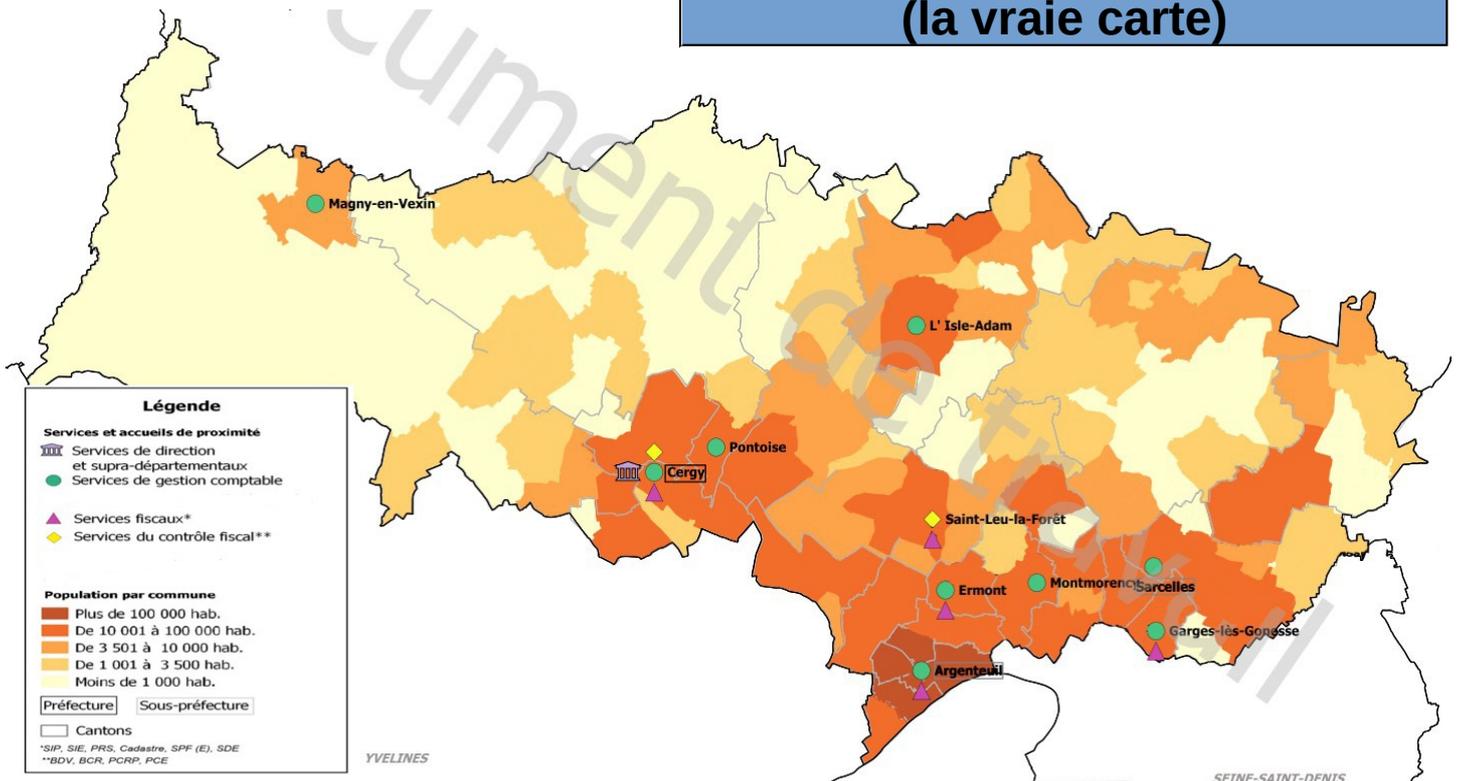
**La lutte a payé : pas d'agence comptable à Bobigny – PAGE 4**

# LA GEOGRAPHIE REVISITEE DE LA DGFIP (2019-2022)

## SERVICES DE LA DGFIP AUJOURD'HUI - 2019



## SERVICES DE LA DGFIP EN 2022 (la vraie carte)



La destruction du réseau de trésoreries et des services locaux des impôts est en marche à cause des politiques menées depuis 20 ans et elle s'amplifie avec le gouvernement actuel.

Bercy fait actuellement circuler les cartes 2019 / 2022 de la géographie revisitée du réseau des Finances publiques à l'ensemble de la presse régionale et nationale avec une lettre vantant le fait que le réseau DGFIP (Finances publiques : impôts + trésor) sera plus dense en 2022 qu'en 2019. Une œuvre de propagande pour travestir le réel et masquer le plan de restructuration qui va détruire la fonction publique de la DGFIP à brève échéance.

Les points d'accueil de proximité qui apparaissent nombreux sur les cartes ne sont pas de vrais services des impôts, ils ne serviront qu'à orienter le public vers internet ou à donner des informations générales et une bonne partie d'entre eux ne seront ouverts que quelques jours dans l'année. Le personnel d'accueil ne pourra répondre qu'à des questions très simples. Dans le cas contraire il faudra joindre un pôle situé dans une grande ville pour obtenir une réponse. Il n'est même pas certain que ces points d'accueil soient durables.

L'objectif est de réduire les effectifs des services des impôts et de les concentrer dans les pôles urbains dans des unités où le travail sera industrialisé et privatisé. Tout le contraire de ce qui est présenté comme l'extension du réseau. Une fois regroupés et concentrés ces nouveaux centres des impôts pourront être confiés à des prestataires privés. Le résultat final c'est le remplacement des fonctionnaires par des salariés sous contrat, malléables et éjectables très facilement.

La privatisation du service public des impôts aura quantité de conséquences regrettables comme par exemple le renforcement des inégalités d'accès au service public sur les territoires, la possibilité accrue de corruption dans les collectivités territoriales qui auront désormais toute autorité sur leurs services comptables, l'augmentation du risque de divulgation des données personnelles parfois très sensibles des contribuables ou encore la précarisation des agents privatisés.

Le temps est à la lutte TOUS ENSEMBLE et non à l'accompagnement des réformes. **Personne ne sera épargné. Le secrétaire d'État, Olivier Dussopt, a bien réaffirmé que les agents pourraient être amenés à travailler dans d'autres services de la fonction publique.**

Ne perdons pas notre temps en présence de la Direction.

Nous ne donnerons pas le crédit que notre administration attend en y participant.

Ne nous leurrions pas : il n'y a AUCUN DIALOGUE SOCIAL !

Il est de notre devoir de représentants du personnel d'envoyer ce message clair :

**Collègues, Camarades des organisations syndicales de la DDFIP 95 :  
REFUSONS DE NEGOCIER LE POIDS DES CHAINES !  
PAS D'ACCOMPAGNEMENT !  
TOUS ENSEMBLE, ORGANISONS LA RESISTANCE !**

### WORDS, WORDS, WORDS...

Dans ses paroles, notre directrice déclame (sans sanglots dans sa voix, faut pas pousser) n'agir que dans l'intérêt des agents. Dans ses actes elle a fait fermer les restaurants administratifs de Garges, Argenteuil, St Leu et Ermont qui sont des lieux de convivialité sans chercher à répondre aux causes ayant conduit à leur relative désaffectation. Il ne reste en service, à ce jour, que le restaurant de Cergy dont l'association gestionnaire, l'AGRACI, a tenu son AG annuelle le 2 avril dernier au cours de laquelle TOUT le bureau, sauf 2 membres, a démissionné et déclaré ne plus se représenter. Sans représentants élus, cette association INDEPENDANTE a donc convoqué une AG extraordinaire pour élire une nouvelle équipe dirigeante. Alertés par cette démission soudaine, sachant que sur le site il n'était fait aucun grief à l'équipe sortante depuis des années, nos militants locaux, en qualité de membres de l'association, ont enquêté avant d'assister à l'AGE.

Nous avons appris que notre directrice, par l'entremise de ses sbires, avant la tenue de l'AG du 2 avril, avait convoqué certains de ses membres pour orienter leur choix quant au renouvellement du prestataire, et qu'au cas d'un choix contraire à ses préconisations elle ne serait pas responsable d'une éventuelle fermeture du restaurant. Qu'ordre avait été donné à la présidente sortante de ne pas se représenter à ce poste et de rester membre du bureau pour continuer à se taper le gros boulot administratif de l'AGRACI. En plus il y a eu des remarques déguisées sur la possible culpabilité de la présidente sortante pour une récente intoxication alimentaire au restaurant de Cergy. AMBIANCE. Voilà le pourquoi de ces démissions par solidarité avec la présidente sortante traitée de façon ignoble, comme notre directrice est coutumière avec les chefs de service mais qu'aucun chef de service ne se permettrait d'employer avec les agents.

Lors de l'AGE, une cheffe de service de la direction s'est présentée à la présidence, mandatée par la direction puisque cette dernière lui a même payé sa carte de membre de l'AGRACI puisqu'elle n'en était pas membre auparavant bien qu'exerçant sur le Val d'Oise depuis des années. Ses motivations ne sont que la défense du restaurant auquel elle est très attachée ! Des mots, toujours des mots ! Elus, les membres de l'association attendent des actes pour développer et veiller au maintien de ce restaurant sachant qu'un gros restaurant inter-administratif est prévu dans les nouveaux locaux de l'URSSAF/CAF en cours de construction dans le quartier du CfiP de Cergy.

**Un accueil de proximité à la place d'une trésorerie, c'est comme DOCTISSIMO à la place d'un médecin ! Alors non à la suppression de nos missions !**



## La lutte a payé : pas d'agence comptable à Bobigny !

La CGT est fermement opposée à la fin de la séparation ordonnateur/comptable que prévoit le gouvernement. Cette séparation est un garde-fou, garant de la rigueur et de la probité du contrôle des deniers du contribuable, qui se trouverait amoindri avec la création d'agences comptables. Sans cela le comptable peut y subir de plein fouet les pressions de l'ordonnateur.

En effet les collectivités territoriales bénéficient du droit de libre administration et l'ordonnateur est un élu local. Dès lors, l'agent comptable deviendrait une sorte de comptable d'entreprise subordonné à un élu, et au diable l'indépendance du contrôle public vis-à-vis des pouvoirs politiques locaux ! La probabilité de l'extension de ces agences est donc une très mauvaise nouvelle pour l'indépendance de la mission comptable.

Or, il était de notoriété publique que la candidature de la ville de Bobigny pour ce dispositif avait été retenue par le ministre. A partir du 1er janvier 2020, Bobigny aurait pu bénéficier de sa propre agence comptable, ce qui reviendrait à donner au Maire l'autorité sur le personnel de la Trésorerie aujourd'hui placé sous la responsabilité de L'État et ainsi, par la même occasion « les clefs du coffre ».

La CGT n'avait pas manqué d'alerter le Préfet de la Seine-Saint-Denis et le Ministre des comptes publics sur les risques d'autant plus important d'une telle éventualité dans une ville sous le coup d'une enquête préliminaire du parquet national financier. Cette procédure judiciaire s'ajoutant au rapport accablant de la chambre régionale des comptes publié en 2018 et aux nombreuses interpellations publiques de la CGT sur le fonctionnement de cette municipalité et dont les médias se sont fait largement écho. Un exemple qui devrait finir de convaincre les hésitants sur les dangers de l'opportunité offerte aux collectivités territoriales par l'article 243 de la loi de finances 2019, de contrôler eux-mêmes l'utilisation des fonds publics.

### Il n'y aura pas d'agence comptable à Bobigny

La CGT 93 des finances publiques a été informée par la direction de l'administration Fiscale départementale de l'abandon du projet d'agence comptable pour la commune de Bobigny.

Nous nous félicitons de cette décision, pour laquelle la CGT s'est fortement mobilisée. Nous continuons à nous opposer avec la plus grande force aux mesures gouvernementales qui visent à fermer les trésoreries et à transférer son personnel. Le combat continue donc pour mobiliser les agents et alerter les usagers contre ce recul républicain et démocratique que constitue la volonté du gouvernement d'affranchir les collectivités du contrôle par L'État de l'utilisation des fonds publics. **Plus que jamais nous appelons à l'abrogation de l'article 243 du projet de Loi de Finances 2019 !**



## RESSET95 ou l'intimidation de la Direction

Le retrait des réfrigérateurs et des micro-ondes dans les services a attisé la colère des collègues. En effet, celui-ci s'ajoute à la fermeture récente des cantines puis à la demande de la direction de nettoyer le matériel utilisé dans l'espace de restauration.

En effet, LA PRIORITE de la direction est d'enlever "ces petits plus" qui rendent notre quotidien plus agréable. D'ailleurs peut-on s'étonner de la hiérarchisation des priorités ?

Dans le contexte actuel où nous n'avons jamais été aussi mal, notre métier si malmené, notre avenir si incertain et si sombre, la priorité de la direction est d'enlever ces petits comforts! Cela pose question.

Les collègues ont donc bien eu raison de manifester leur colère sur RESSET 95, dénonçant surtout leurs conditions de travail.

Trois d'entre eux se sont vus convoqués par la direction.

« La colère des agents nous l'entendons » leur dit-elle, « nous ne contestons pas le fond, mais la forme ».

Sur le fond donc, notre colère est recevable mais ils ne font rien pour l'apaiser, bien au contraire ils l'attisent.

Sur la forme, non seulement aucun débordement n'est toléré, mais et c'est là où le bât blesse, la direction veut se montrer ferme, à l'image de la répression du gouvernement face à toute contestation.

Elle nous rappelle notre devoir de loyauté. Mais qu'en est-il de son devoir de loyauté

à elle, lorsqu'elle met en place les plans destructeurs de notre administration ?

Qu'elle sacrifie ses agents dévoués?

Nous dénonçons ce management par l'intimidation !

**Il serait plus que regrettable que le « syndrome » France Télécom vienne frapper à la porte de la DGFIP.** Le procès Bompard devrait lui appeler à plus de prudence.

Les cadres supérieurs ne sont pas en reste, il semblerait qu'ils soient régulièrement humiliés et rabaissés.

Ce billet d'humeur est donc un message d'alerte, de vigilance.

La direction doit prendre conscience que ce type de management doit cesser, et que nous ne tolérerons d'aucune manière les dérives autoritaires.

A bon entendre...

